

L'ÉCODÉFI DES PROS

Tentez de remporter une prime en euros en maîtrisant au mieux votre consommation électrique !

J'agis
avec
ENGIE

Le service

L'écodéfi des pros est **un service gratuit** pour accompagner les professionnels dans **la baisse de consommation d'électricité entre octobre et avril**. (Calendrier détaillé des jours de défis disponible depuis l'espace public pro.engie.fr)

écodéfi des pros

Les inscrits sont répartis par équipes selon leur secteur d'activité. Pour chaque écodéfi de la semaine, les 30% d'inscrits qui réalisent les meilleures réductions de consommation d'électricité au sein de leur équipe recevront une prime, versée à la fin des 6 mois de l'écodéfi des pros

Grâce à l'écodéfi des pros, une alerte par email est envoyée en cas de forte tension sur le réseau électrique.

Les avantages



Conseils en économies d'énergie
envoyés par e-mail
et disponibles sur notre site



5000€ de primes chaque semaine
répartis entre les gagnants
et versés à la fin des 6 mois
de l'écodéfi



Une répartition en 14 équipes
selon le secteur d'activités des
inscrits : chaque inscrit défie son
propre secteur d'activité !

LES MODALITÉS PRATIQUES pour s'inscrire à l'écodéfi des pros

> Être un client ENGIE professionnel ayant un contrat d'électricité actif avec une puissance souscrite ≤ 36 kVA

> Être équipé d'un compteur communicant Linky™ permettant la transmission des données fines de consommations

> Les clients utilisant un Espace Client Multisites ne sont pas éligibles à l'écodéfi des pros.

Comment s'inscrire à l'écodéfi des pros ?

1. Si vous êtes éligible, vous pourrez vous inscrire depuis votre Espace Client en cliquant sur « Je m'inscris ».

2. Lisez et acceptez les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de l'écodéfi des pros et à l'Abonnement Données de Mesure (ADM).

Chaque semaine, un nouvel écodéfi pour défier votre équipe.
Il n'est pas nécessaire de se réinscrire.